



Demande d'aide financière pour une formation

1. Procédure

- Les demandes sont adressées via ce formulaire par courrier au service Electricité, Energies et Développement Durable (SED2), av. du Simplon 10, 1870 Monthey avec en annexe **une attestation de cours et la facture acquittée avec preuve de paiement**.
- SED2 traite les demandes, vérifie la conformité de la demande et la notifie par retour de courrier au requérant-e.

Les dossiers incomplets, non datés et non signés seront retournés au requérant-e.

2. Montant de la subvention et conditions générales d'octroi¹

Jusqu'à CHF 150.- par participant

- La subvention sera versée pour autant qu'il n'existe pas d'autres créances en faveur de la Ville de Monthey.
- La subvention ne sera accordée qu'aux personnes physiques ou morales établies sur le territoire de la commune de Monthey.
- Les cours doivent être organisés par des associations ou institutions reconnues dans le domaine de l'énergie (Chauffez futé de SuisseEnergie, auto-construction de capteurs solaires de Sebasol, energe).
- Un seul cours par personne, suivi durant l'année courante.
- Maximum 5 subventions par entreprise.
- Ne concerne pas les cours de formations professionnelles (CFC, cours HES ou universitaires, etc.).
- La facture doit parvenir au plus tard 6 mois après la fin du cours.
- Les subventions ne sont versées que sous réserve des disponibilités du fonds communal.

3. Requérant

Société :	
Prénom :	
Nom :	
Rue/n° :	
NPA/localité :	
Adresse mail :	
N° de téléphone :	
Date de naissance :	

4. Organisateur de la formation

Société :	
Rue/n° :	
NPA/localité :	

5. Formation

Type de formation :	
---------------------	--

¹ Les conditions exhaustives sont consultables dans la directive relative à l'utilisation du fonds communal pour l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables, disponible sur le site web www.monthey.ch/sed2/dd

Date et lieu :	
Prix :	

6. Relations financières

Titulaire du compte :	
Nom de la banque ou CCP :	
N° compte/Clearing/IBAN :	

Pour les entreprises assujetties à la TVA, veuillez nous faire parvenir une facture

7. Client SED2

Je suis approvisionné en énergie électrique par SED2 (le service électrique de Monthey) :

☐ oui

☐ non

8. Documents à annexer

- Attestation de cours
- Facture acquittée et preuve du versement

En signant le présent formulaire, le requérant accepte les conditions figurant dans la directive relative à l'utilisation du fonds communal pour l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables. La directive est consultable sur le site web : www.monthey.ch/sed2/dd. Le requérant certifie que les données de ce formulaire sont exactes.

Lieu et date :

Signature :